

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

**DE\_2021\_055**

**Modification du tableau des emplois**

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf décembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Arnaud CURVELIER, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Madeleine MACQ, Jean-Philippe MARTIN, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Didier CADAUX par Patrick SALSON, Catherine JOUVE par Gilbert FAUCHER, Régis VALGALIER par Madeleine MACQ

Secrétaire de séance : Gilbert FAUCHER

Date de convocation : 30 novembre 2021

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 23	Présents : 11	Pouvoirs : 3
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu ses délibérations DE\_009\_2018, DE\_010\_2018 du 16 avril 2018, DE\_2018\_048 du 18 juin 2018, DE\_2019\_043 du 16 juillet 2019, DE\_2020\_003 du 10 mars 2020, DE\_2020\_034 du 9 septembre 2020, DE\_2020\_043 du 25 septembre 2020, DE\_2021\_009BIS, DE\_2021\_018, DE\_2021\_020, DE\_2021\_021, DE\_2021\_035, DE\_2021\_036, DE\_2021\_037, DE\_2021\_054, relatives à la durée hebdomadaire de travail et à la création d'emplois ;

Cadres ou emplois	Délibération	C a t é g o r i e	Effectifs budgétaires au 1/01/2022	Effectifs pourvus au 1/01/2022	Durée hebdomadaire de service
<u>Filière administrative</u> Rédacteur principal 2 <sup>e</sup> classe	DE_009_2018 DE_010_2018 DE_2018_048	B	1	1	35h00
<u>Filière technique</u> Ingénieur territorial	DE_2019_043 DE_2020_003 DE_2020_034	A	0	0	35h00
Technicien principal 1 <sup>re</sup> classe	DE_2020_043	B	1	1	35h00

Technicien principal 2 <sup>e</sup> classe	DE_2021_009BIS DE_2021_018 DE_2021_020	B	3	3	35h00
Technicien territorial	DE_2021_021 DE_2021_035 DE_2021_036 DE_2021_037 DE_2021_054	B	2*	2*	35h00
<b>Total</b>			<b>7</b>	<b>7</b>	

\*Accroissement temporaire 1 mois Chargé(e) de mission diagnostics de vulnérabilité aux inondations du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2022

**Précise** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget 2022 ;

**Rappelle** que depuis le 1er octobre 2020, l'agent affecté à l'emploi d'ingénieur territorial est en détachement auprès de la Direction départementale des territoires de la Lozère (Anne Gély) ;

**Autorise** le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

**Le président, Serge VÉDRINES**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 09/12/2021  
et publié ou notifié  
le 10/12/2021